

Projet intégré intermédiaire - PROIN

Code du module:	PROIN
Unité capitalisable:	Projet intégré et stage(s) (PROST)
Méthodes d'évaluations fixés:	3
Profession:	Conseiller en vente
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	Recherche, sélection et compilation des informations
Sélective	

2	L'apprenti est capable d'analyser la tâche et de réunir des informations concernant la tâche.
Sélective	
INDICATEURS • L'apprenti analyse les indications de la tâche. • L'apprenti réunit les informations concernant la tâche.	
SOCLES • L'apprenti a convenablement compris les indications de la tâche. • L'apprenti a noté les informations essentielles par écrit et il s'en est servi pour constituer une base cohérente en vue de la planification.	

3

Planification des étapes de réalisation de la tâche

Obligatoire

4

L'apprenti est capable d'établir une planification pour les travaux à effectuer et de retenir les étapes essentielles sous forme de mot-clé.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti remplit une check-list avec les indications concrètes de la tâche.
- L'apprenti planifie les étapes requises pour l'accomplissement des tâches de manière autonome et il les note dans une check-list.
- L'apprenti tient compte de la suite des différentes étapes de travail.
- L'apprenti élimine les inadéquations et les erreurs.

SOCLES

- L'apprenti a établi la check-list d'une manière appropriée et complète.
- L'apprenti a correctement décrit les étapes de travail essentielles sous forme de notes.
- L'apprenti a correctement reproduit la suite des étapes, des imperfections de moindre envergure étant tolérables.

5

Prise de décision et choix entre différentes options

Sélective

6

L'apprenti est capable d'opter pour l'offre la mieux adaptée au client et de justifier sa décision.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti justifie sa décision.

SOCLES

- L'apprenti a justifié sa décision d'une manière compréhensible et convaincante.

7

Mise en œuvre de la planification et réalisation de la tâche

Obligatoire

8

L'apprenti est capable d'accomplir les étapes de travail prévues d'une manière autonome et responsable.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti accuse la réception des marchandises et il vérifie l'adéquation des documents.
- L'apprenti contrôle la qualité des marchandises livrées et il constate les défauts visibles.
- L'apprenti note les défauts correspondants sur le bon de livraison.
- L'apprenti calcule les prix en tenant compte des remises.

SOCLES

- L'apprenti a accusé la réception des marchandises.
- L'apprenti a vérifié l'adéquation des documents.
- L'apprenti a appliqué une méthode correcte.
- L'apprenti a soumis les marchandises à un contrôle sous les aspects de la qualité et de la quantité.
- L'apprenti a correctement noté les défauts sur le bon de livraison.
- L'apprenti a correctement effectué les calculs.

9

L'apprenti est capable de présenter l'offre sélectionnée en fonction des besoins du client.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard du client et il le salue.
- L'apprenti interroge le client à propos de ses souhaits, en veillant à adopter une attitude convenable (expression, mimique et gestes).
- L'apprenti sait écouter et il soumet une offre au client.
- L'apprenti explique les avantages de la marchandise, respectivement du groupe de marchandises, au client et il est capable d'échanger des points de vue avec le client.
- L'apprenti prend congé du client.
- L'apprenti respecte les délais indiqués.

SOCLES

- L'apprenti a poliment et convenablement salué le client en luxembourgeois.
- L'apprenti s'est renseigné d'une manière convenable à propos des souhaits du client en s'exprimant dans une des trois langues officielles du pays.
- L'apprenti a présenté une offre adéquate.
- L'apprenti a dispensé des explications au client et il s'est entretenu avec lui d'une manière appropriée et adaptée.
- L'apprenti a pris congé du client en luxembourgeois, d'une manière appropriée et polie.
- L'apprenti a respecté les délais indiqués pour l'entretien de vente.

10

Comparaison et contrôle du résultat par rapport à la planification

Sélective

11

L'apprenti est capable de comparer les résultats obtenus par rapport à sa planification.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti compare les résultats des travaux effectués par rapport à la planification et il les soumet à un contrôle.
- Le cas échéant, l'apprenti procède aux corrections.

SOCLES

- Les résultats des travaux n'accusaient pas d'écart par rapport au plan établi.
- L'apprenti s'est concerté avec les évaluateurs à propos des corrections éventuelles et il les a effectuées.

12

Evaluation et justification des méthodes

Sélective

13

L'apprenti est capable d'expliquer et d'évaluer sa méthode en se référant à la check-list et en consultant les documents disponibles.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti explique sa méthode en se référant à la check-list et il justifie sa manière de l'appliquer.
- L'apprenti évalue son travail.

SOCLES

- L'apprenti a décrit sa méthode en s'exprimant d'une manière globalement convenable.
- L'apprenti a décrit sa méthode d'une manière appropriée et cohérente sous l'aspect du contenu.
- L'apprenti a convenablement évalué son travail.
- L'apprenti était à l'écoute de son interlocuteur.
- L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère convenable.